Le Club entreprises du Pays Rochefortais a un nouveau site internet !

jeudi 19 février 2026, par lpe

Beaucoup de Clubs d'entrepreneurs, faute de moyens, de ressources en interne également, ont fait le choix ces dernières années d'ouvrir une page Facebook ou LinkedIn plutôt que d'investir dans un site Internet. Les réseaux sociaux permettent ainsi d'aller directement vers la communauté qui suit la page et reçoit des alertes en cas d'actualité nouvelle.
Le Club entreprises du Pays Rochefortais a choisi d'investir dans un nouveau site et il s'en explique : " *Pourquoi cette évolution ? Tout simplement pour moderniser notre outil, optimiser son efficacité et mieux répondre aux attentes de nos membres.*
Plus moderne, plus attractif et doté d'un nom de domaine simplifié, ce nouveau site bénéficie également d'une gestion SEO optimisée afin d'améliorer sa visibilité et son référencement. L'objectif est clair : renforcer la communication du réseau tout en facilitant l'accès aux informations essentielles.
Le précédent site remplissait parfaitement son rôle et nous remercions sincèrement celles et ceux qui s'en sont occupés. Toutefois, il nous est apparu nécessaire de rafraîchir cet outil afin d'accompagner l'évolution du club et ses ambitions."

A noter que ce nouveau site www.cepr17.fr a été réalisé à titre bénévole par Lionel B. de Kreyatik Studio

On y découvre que le Club soutient et présente 2 Clubs voisins : Le Club d'entreprises du Pays Marennes-Oléron et le Club des entreprises Aunis Sud.
Contrairement à une page sur un réseau social, là il est possible de consulter les fiches des adhérents, ce qui leur donne de la visibilité. Un Intranet permet à ses membres d'accéder à un espace dédié.
Rejoindre le Club est possible pour toute entreprise du territoire avec une cotisation annuelle de 150€ : suivre ce lien

Site du CEPR : www.cepr17.fr